

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 2

Artikel: Les spectres du Casino
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bleau, on le regarde encore et l'on y revient toujours avec le même plaisir, parce qu'il parle à la fois aux yeux et à la pensée.

L'école moderne doit au pinceau de M. Gleyre plusieurs autres toiles non moins remarquables, acquises par différentes mains, les unes en France, les autres en Italie, en Angleterre ou en Suisse; telles sont *la Séparation des Apôtres*, qui eut un très grand succès, *la Nymphe Echo*, *les Bacchantes*, *la Mort du major Davel*, *les Helvétiens faisant passer les Romains sous le joug*, *le Déluge*, *la Pentecôte*, *la Diane chasseresse*, *le Retour de l'enfant prodigue*, *Ruth et Booz*, *Vénus Pandémos*, *le Sommeil du loup*, *Hercule aux pieds d'Omphale*, etc.

« M. Gleyre, dit encore G. Planche, est frère d'André Chénier, dont il rappelle la laborieuse correction, le rythme précieux et le pur sentiment antique. Il a ressuscité la Grèce sur la toile, comme le poète l'a ressuscitée dans ses vers. »

Notre illustre compatriote n'est pas seulement un peintre d'histoire et de fantaisie, il est aussi pour nous un peintre national. Notre musée s'est enrichi de quelques-unes de ses œuvres les plus belles, qui sont de véritables pages de notre histoire. Il les a consacrées à son pays, il les lui a réservées malgré les offres brillantes qui lui ont été faites à l'étranger. M. Gleyre est toujours resté profondément attaché à sa patrie vaudoise; il vient visiter très régulièrement tous les deux ans son village natal et serrer la main à ses parents, à ses amis d'enfance de Chevilly et de Lasarra, où il a laissé de si bons souvenirs de sa générosité et de l'affabilité de son caractère.

Passant un jour d'hiver près d'une fontaine de Chevilly, entourée de pauvres femmes, les unes lavant leur lessive, les autres leurs légumes, exposés à l'intempérie de la saison, il eut pitié d'elles, et, quelque temps après, fit faire à ses frais une toiture pour abriter les bassins de la fontaine.

On cite cet autre trait de générosité et de désintéressement : Un Parisien, s'adressant à lui, lui demanda s'il consentirait à donner des leçons de peinture à son fils. Le peintre répondit qu'il pouvait envoyer son fils à la salle d'étude. Mais le papa, désirant connaître le prix des leçons, M. Gleyre lui dit qu'il paierait comme ses autres élèves. La réponse n'étant pas très claire, le Parisien insiste en disant qu'il n'était pas riche, et que les leçons d'un peintre distingué étaient sans doute de haut prix. Enfin, après quelques hésitations, quelques détours, il finit par dire : « Combien les autres élèves paient-ils? — Eh bien, répond M. Gleyre, mes élèves ne paient rien ; ils ne paient que les toiles et les couleurs. »

Nous n'oublierons jamais l'accueil bienveillant avec lequel il nous reçut à Paris, en 1854, lorsque, porteur d'une lettre d'un de ses amis, nous allâmes frapper d'une main tremblante à la porte de son atelier. Mais nous étions Suisse, nous étions Vaudois, c'en était assez pour recevoir de M. Gleyre une franche et cor-

diale poignée de main. Son premier regard, sa première parole nous mirent à l'aise. L'atelier était vaste et décoré de modèles, de tableaux, d'ébauches, de statues, d'épées, de harnais, d'éperons, de casques, etc. Au milieu était un grand poêle en fer, où brillait un ardent brasier; c'est là qu'il rapprocha deux chaises et que nous parlâmes du pays, pendant une heure au moins. Tous les noms de lieux, d'hommes que nous citions réveillaient en lui quelque souvenir qu'il aimait à se retracer. Il eut l'obligeance de nous donner diverses explications intéressantes en parcourant les nombreux objets d'art de son atelier. Le chevalet du peintre portait l'ébauche d'une grande toile. « Je ne sais pas encore ce que cela deviendra, » nous dit-il. Cela devint tout simplement un chef-d'œuvre : c'était l'ébauche de son tableau du *Déluge*, acheté plus tard par un Anglais.

L. M.

Les spectres du Casino.

Les spectres, fantômes et revenants qui hantent depuis quelques années la plupart des théâtres de Paris où ils ont fait fureur, viennent de paraître à Lausanne. Vous ne croyez pas aux revenants ? Eh bien, allez au Casino et vous serez bientôt convaincus qu'ils existent. Là, le magicien évoque des fantômes qui viennent se dresser devant lui, ombres impalpables qu'il peut impunément transpercer de coups d'épée, et qui s'évanouissent instantanément sur un ordre d'un simple mortel dont ils reconnaissent l'empire. Une autre fois c'est la mort qui apparaît sous la forme d'un spectre hideux. Elle écarte lentement le linceul qui l'enveloppe, et enlace dans ses bras sans chair le magicien terrifié.

Toutes ces apparitions sont d'une réalité palpitante ; on les voit avancer, rétrograder, sortir ou rentrer à travers les murs, s'évanouir sur place et renaître sous un coup de baguette.

L'illusion est réelle, et au premier moment ces ombres vagues, pâles et transparentes semblent avoir une origine toute surnaturelle. Tout Lausanne voudra les voir.

Craignant cependant que les personnes qui auront assisté à une représentation ne puissent dormir tranquilles, et pour que les attardés au cercle de Beau-Séjour ne fassent pas un détour par Georgette ou par la gare pour rentrer en ville, dans la crainte d'être surpris à minuit (heure à laquelle on est toujours très impressionnable) par une apparition quelconque aux environs du Casino, je vais donner l'explication du phénomène.

Placez-vous devant une glace *sans tain* ou devant une vitre parfaitement incolore, vous apercevrez votre image derrière la glace à une distance égale à celle où vous vous trouverez en avant ; elle sera, il est vrai, très pâle, très peu visible, mais distincte ; on aperçoit ainsi, quand on voyage la nuit en chemin de fer, sa propre image se refléter dans la vitre de la portière et courir dans l'espace.

Admettons maintenant qu'une autre personne passe derrière la glace et s'arrête précisément à la même distance où vous êtes en avant, vous la verrez directement, puisque la glace est sans tain, et vous la verrez à côté de votre propre image. Que cette personne étende les bras, elle vous paraîtra saisir votre image et ne saisira que l'espace; qu'elle frappe le vide à coup d'épée, il semblera qu'elle transperce votre corps. Voici tout le principe des apparitions fantastiques; le spectre du Casino n'est que cette image imaginaire résultant de la réflexion des rayons lumineux connue dans la science sous le nom d'*image virtuelle*.

L'image virtuelle produite dans une glace sans tain est très faible; on corrige cet inconvénient en assombrissant la salle et en éclaircissant fortement la personne dont l'image doit se refléter dans la glace. On se sert ordinairement de l'électricité pour produire cette lumière qui doit être très intense.

Afin d'augmenter l'illusion, on s'arrange de telle façon que les spectateurs aperçoivent le spectre sans distinguer l'acteur, c'est-à-dire que l'on voie l'image sans apercevoir la personne qu'elle reflète. Pour cela, il suffit de placer les acteurs sous la scène ou de les masquer au moyen de la rampe, et l'on incline la glace placée au-dessus d'eux selon l'angle nécessaire pour renvoyer leur image au point précis où les spectateurs doivent l'apercevoir.

Il importe de dire que les acteurs aux prises avec les spectres, fantômes, etc., n'aperçoivent pas eux-mêmes les spectres; c'est donc dans le vide qu'ils agissent, gesticulent, portent des coups, etc.

Il est donc indispensable que l'acteur connaisse exactement l'endroit où le fantôme viendra se dessiner pour le public, afin qu'il lui soit possible de l'atteindre de ses coups simulés et pour éviter qu'il tende les bras à droite par exemple, vers le fantôme qui s'agiterait à gauche.

Voilà donc comment, en plein xix^{me} siècle, on évoque l'ombre des morts comme le faisait jadis le fameux Caglistro.

Avez maintenant que je disais la vérité en commençant, et que nous avons réalisé un immense progrès, puisque, de nos jours, les *revenants existent*.

C.

Le vin de cette année.

De l'an soixante-cinq, mes frères,
Que dira-t-on dans l'avenir!
Sera-ce des choses amères,
Ou bien le faudra-t-il bénir?
La France, Rome ou le Mexique
Rempliront-ils seuls son anneau?...
Non, la chose serait inique....
Oublierait-on le vin nouveau?... (bis)

Voyez notre voisin Jean-Pierre,
Comme il est changé, n'est-ce pas?
Toujours triste il était naguère,

Aujourd'hui gaîté suit ses pas.
Qu'il dorme, qu'il rêve ou qu'il veille,
Son esprit ne voit rien de beau
Que les contours d'une bouteille,
Pleine de ce bon vin nouveau! (bis.)

Mon cousin le célibataire,
Depuis qu'il boit ce jus divin,
A sa voisine songe à plaire...
Pour contracter les noeuds d'hymen;
Car, me dit-il, je te le jure,
Je préfère au plus beau château
Le doux chant de sa voix si pure...
Et ma bouteille de nouveau! (bis.)

Mon avocat se désespère;
De ce vin il n'est pas content.
— En quoi peut-il donc lui déplaire?
— Devinez; je le donne en cent!
Depuis, dit-il, que ce vin coule,
Désert, désert est mon bureau,
Car, des plaideurs je vois la foule
Faire la paix près du nouveau (bis.)

Nos médecins disent de même:
Les malades vont décroissant,
Grâce à ce vin que trop on aime,
Et s'il en meurt... c'est en chantant!
La pharmacie est délaissée,
Car le riein, le cacao,
La pilule d'or si rusée
Ne valent pas le vin nouveau! (bis.)

Ah! si toujours la Providence
Nous donnait de ce fameux vin,
On verrait fuir toute souffrance
Et l'homme serait chérubin!
Mais il ne faut pas qu'on l'oublie:
N'en faut pas trop, pas trop n'en faut!
Car je crois bien que la folie...
Donne le doigt au vin nouveau! (bis.)

Riez, 50 novembre 1863.

A. C.

Relation

*du séjour des prisonniers de guerre français et suisses,
sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de
Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,*

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

VII.

Le ponton marchait lentement, et on était obligé de manœuvrer péniblement la barre du gouvernail, pour empêcher le vaisseau de prendre une mauvaise direction. Vers les neuf heures, le vaisseau n'ayant pas fait plus d'un quart de lieue, on aperçut plusieurs chaloupes ennemis qui venaient à force de rames: aussitôt l'ordre fut donné d'observer le plus grand silence, afin qu'elles abordassent avec moins de crainte, et de les assaillir à coups de boulets lorsqu'elles seraient tout